

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-GEN-2016-99
Direction des infrastructures
Service du génie
Objet : Réaménagement de l'intersection de la route Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers, ainsi que de l'amorce de la rue de l'Estran. <ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les travaux de réaménagement de l'intersection Marie-Victorin et Jérôme-Demers, ainsi que de l'amorce de la rue de l'Estran; • Autorisation à la firme professionnelle à soumettre les demandes d'autorisation auprès du MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec ces demandes; • Engagement de la Ville de Lévis envers le MDDELCC.
Date : le 20 mai 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Projet PTI : RES-01805 Réaménagement de l'intersection de la rue Claude-Jutra et de la route 132, ainsi que l'ajout d'un feu de circulation.

Au cours des dernières années, l'augmentation du volume de circulation, dans le secteur de la route Marie-Victorin, a créé des problématiques de fluidité routière et de sécurité pour ses usagers. Pour corriger la situation, la Ville, le MTMDET, ainsi que la Société de transport de Lévis projettent le réaménagement de l'intersection Marie-Victorin / Jérôme-Demers au cours des années 2016 et 2017. Ce réaménagement permettra de modifier les profils de rues pour assurer une meilleure visibilité, d'ajouter des voies de circulation pour améliorer la fluidité et d'ajouter un feu de circulation et de l'éclairage pour améliorer la sécurité routière.

Le Service du génie a mandaté la firme Exp pour la préparation d'une étude de circulation, pour la confection des plans et devis, pour la réalisation de relevés topographiques et pour la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC au montant de 80 500 \$, avant les taxes. La surveillance de bureau et la surveillance de chantier est exclue du présent mandat.

La Direction de l'approvisionnement doit donc être autorisée à procéder à un appel d'offres public pour ces travaux de construction.

De plus, le comité exécutif et le conseil de Ville doivent fournir des autorisations et doivent prendre des engagements envers le MDDELCC en lien avec les demandes d'autorisations requises pour ce projet ainsi que de décréter les travaux.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

- Plans et devis → 8 juin 2016 ;
- Demande d'autorisation auprès du MDDELCC → 25 mai 2016;
- Début de la période d'appel d'offres → 10 juin 2016;
- Ouverture des soumissions → 6 juillet 2016;
- Attribution du contrat → 11 juillet 2016;
- Début des travaux → Août 2016;
- Fin des travaux → Novembre 2017.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : Montants 2016 2017 2018

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire *Simon Bois* Date : 20/05/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Vincent Vu, directeur. Direction de l'approvisionnement	20/05/2016	Volet – approvisionnement

RECOMMANDATION (énoncé)




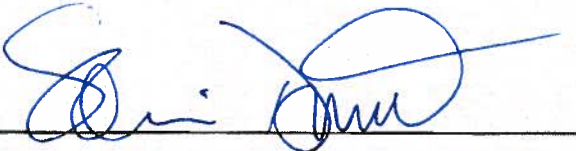
Il est recommandé au comité exécutif :

- d'autoriser la Direction de l'approvisionnement à procéder à un appel d'offres public pour le réaménagement de l'intersection de la route Marie-Victorin et de la rue Jérôme-Demers, ainsi que de l'amorce de la rue de l'Estran, dans le secteur Saint-Nicolas, dont l'octroi du contrat sera conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt RV-2016-15-70;
- d'autoriser la firme professionnelle mandatée par la Ville de procéder à une demande d'autorisation de réalisation des travaux au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et à présenter tout engagement en lien avec ces demandes.


Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- de s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin de travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Cimon Boily, ing. jr <i>Cimon Boily</i>		Titre d'emploi : Conseiller en gestion de projets
Recommandé par :		
		
Dany Lachance, ingénieur Coordonnateur	Louis Audet, ingénieur Chef de service	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 26/05/2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2016 05 20